

Par son courrier en date du 26 janvier 2018, le Sénateur François CALVET a souhaité interpeller le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) concernant l'éventuelle suppression de 4 postes d'enseignants pour le 1er degré en Cerdagne, Capcir et Haut-Conflent dans le cadre de la nouvelle carte scolaire pour l'année 2018-2019.

Voici, ci-dessous, les termes de son intervention :

"Monsieur le Directeur Académique,

Certains élus des Hauts Cantons ont souhaité me faire part de leurs vives inquiétudes au regard de l'éventuelle suppression de quatre postes d'enseignants pour le 1er degré (maternelle et primaire) en Cerdagne, Capcir et Haut-Conflent dans le cadre de la nouvelle carte scolaire pour l'année 2018-2019.

Vous comprendrez aisément les spécificités liées à ces écoles situées en zone de montagne pour lesquelles le contexte démographique, économique et social est particulièrement défavorisé. La suppression de ces postes voire même le non remplacement des enseignants qui partent à la retraite aurait pour conséquence une incidence directe sur le développement de ce territoire. En effet, l'école reste « un maillon de proximité » et sans aucun doute le service public le plus proche auquel les administrés restent le plus attachés.

Pour toutes ces raisons, je sollicite donc votre bienveillante attention sur ce dossier qui me tient particulièrement à cœur et formule le vœu qu'une issue favorable puisse être envisagée pour le maintien de ces postes.

Vous remerciant par avance de votre bienveillance, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs."